

Image not found or type unknown



Inversion compteur d'eau par mon bailleur

Par **jme**, le **30/03/2011** à **19:35**

Bonjour, je vous explique brièvement le problème : mon bailleur HLM a inversé mon compteur d'eau avec celui de mon voisin lors des relevés et ceci pendant 3 ans. Il se rend compte de son erreur et me réclame de lui régler la différence (1400€) avec un échelancier sur 1 an que je ne peux pas assumer. Il me maintient en demeure et me menace de poursuite devant les tribunaux. Que puis-je faire ? Pourriez-vous me guider ? Merci par avance.

Par **mimi493**, le **30/03/2011** à **21:38**

Votre seule possibilité est de demander un échelonnement plus long.